

## Cahier des Charges - Achat et livraison de Laptops

### *Mangrove for Community and Climate*

#### I. Contexte

Kivalo, un village côtier situé dans la région de Menabe, est un site clé pour la conservation des mangroves, essentielles à la biodiversité marine et à la protection des côtes. Le programme Mangrove for Community and Climate, lancé par WWF Madagascar en partenariat avec Miarakap, vise à préserver ces écosystèmes tout en stimulant l'économie locale à travers l'écotourisme et des initiatives entrepreneuriales durables.

Les matériels demandés, à savoir des laptops, seront utilisés pour renforcer les capacités techniques et organisationnelles du programme, facilitant ainsi la gestion, la communication et la collecte de données sur le terrain.

#### II. Objectif de l'appel d'offres

L'objectif de cet appel d'offres est l'acquisition de :

- **05 Laptops avec accessoires (souris et micro-casques)** destinés à soutenir les équipes du programme dans leurs activités administratives et de gestion de projet.
- Les équipements doivent être **neufs**, conformes aux spécifications techniques mentionnées ci-dessous, et livrés dans les délais impartis.

Spécifications techniques des laptops demandés :

- **Marque et processeur :**
  - **Marque :** ASUS (de préférence)
  - **Processeur :** Intel Core i5 ou i7 (12<sup>e</sup> génération ou supérieure), ou AMD Ryzen 5 (série 4000 ou supérieure)
- **Mémoire et stockage :**
  - **RAM :** 16 Go, extensible à 32 Go, avec technologie DDR4 ou DDR5
  - **Stockage :** SSD NVMe M.2 de 512 Go minimum, extensible jusqu'à 1 To
- **Ecran :**
  - Taille : 14 à 15,6 pouces
  - Résolution : Full HD (1920 x 1080) avec technologie IPS
  - Luminosité : au moins 300 nits
- **Connectivité et ports :**
  - Wi-Fi 6 (802.11ax) et Bluetooth 5.0
  - Ports : USB 3.2, USB-C (Thunderbolt 4), HDMI 1.4 ou 2.0, prise audio 3,5 mm
- **Autonomie et batterie :**
  - Autonomie minimale : 8 heures
  - Batterie : au moins 50 Wh
- **Sécurité :**
  - Module TPM 2.0 intégré
- **Autres fonctionnalités :**
  - Webcam Full HD
  - Garantie sur site d'au moins 12 mois

### III. Soumission des offres

La proposition des soumissionnaires devra contenir les éléments suivants :

- Une offre technique contenant :
  - o Une lettre de soumission dûment signée,
  - o La fiche technique des équipements proposés.
  - o Les garanties proposées et la durée de la garantie.
  - o La certification de conformité aux normes internationales de qualité.
  - o Le calendrier de livraison proposé.
  
- Une offre financière libellée en Ariary. La décomposition du budget sera faite en précisant le coût unitaire et global. L'offre inclura également les détails des montants hors taxe et toutes taxes. Une mention spéciale devra être faite en cas d'exemption.

Les offres doivent être soumises dans les formats suivants :

- Par courrier électronique à l'adresse : [mg@miarakap.com](mailto:mg@miarakap.com) et [r.rakotomalala@miarakap.com](mailto:r.rakotomalala@miarakap.com)

### IV. Condition d'envoi du dossier

Les offres doivent parvenir avant la date limite indiquée dans l'appel d'offres, soit le **02 Janvier 2025**. Toute offre reçue après cette date sera rejetée. Le dossier de soumission doit être complet et inclure tous les documents exigés.

### V. Étude et validation de l'offre retenue

L'étude des offres sera effectuée en fonction des critères suivants :

- Conformité aux spécifications techniques.
- Qualité des équipements.
- Coût total de l'offre.
- Délai de livraison.
- Conditions de garantie et service après-vente. La validation de l'offre retenue sera réalisée par un comité d'évaluation, et le soumissionnaire retenu sera informé dans les 7 jours suivant la sélection.

Critère	Notation
Conformité aux spécifications techniques	25
Qualité des équipements	20
Coût total de l'offre	30
Délai de livraison	15
Conditions de garantie et de service	10
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

## **VI. Obligations du fournisseur**

Le fournisseur retenu devra :

- **Conformité :**
  - Fournir des équipements répondant strictement aux spécifications mentionnées.
  - Livrer tous les accessoires et documents techniques nécessaires (manuels d'utilisation, certificats de garantie, etc.).
- **Livraison :**
  - Assurer la livraison des équipements dans les délais impartis.
  - Veiller à un emballage soigné pour éviter tout dommage pendant le transport.
- **Service après-vente :**
  - Garantir un service après-vente de qualité, incluant maintenance et réparations pendant la période de garantie.
- **Respect des droits de propriété intellectuelle :**
  - S'assurer que les produits ne violent aucun brevet ou droit de propriété intellectuelle d'un tiers.
- **Emballage :**
  - Les produits doivent être soigneusement emballés pour garantir leur intégrité durant le transport et la livraison.
- **Garantie :**
  - Une garantie d'au moins 12 mois doit être fournie pour tous les équipements, couvrant les défauts de fabrication.

## **VII. Condition d'exécution du mandat**

Le soumissionnaire retenu :

- Fera l'objet d'un contrat auquel seront annexés les présents TDR ainsi que l'offre validée ;
- Assume toutes les obligations fiscales relatives à son statut de prestataire ; il est seul responsable du paiement de toute taxe ou de tout impôt qui pourrait lui être réclamé dans le cadre du présent contrat, à condition qu'il soit en règle et à jour vis à vis des autorités administrative et fiscale sur présentation des pièces justificatives
- Est tenu aux procédures de gestion de MIARAKAP dans le cadre de la réalisation des prestations, objet de cette offre de consultance ;

## **VIII. Livraison**

Les équipements doivent être livrés à l'adresse suivante :

**Hoescht, route des hydrocarbures, Ankorondrano, Antananarivo 101, au plus tard le 10 Janvier 2025.**

Toute modification du délai de livraison devra être communiquée à Miarakap pour approbation préalable.

## **IX. Modalités et délais de paiement**

Le paiement sera effectué une fois tous les matériels livrés et vérifiés.

Les paiements seront effectués par virement bancaire sur le compte désigné par le fournisseur.

## **X. Note de réserve sur l'annulation de l'appel d'offres**

Miarakap se réserve le droit d'annuler cet appel d'offres en tout ou partie, sans avoir à fournir de justification, et ce, à tout moment avant la signature du contrat.

## **XI. Fraude et corruption – conflit d'intérêts**

Le fournisseur doit se conformer aux principes d'éthique des affaires. Miarakap applique une politique de tolérance zéro en matière de fraude et de corruption.

Toute offre ou action impliquant des pratiques frauduleuses ou corruptives entraînera le rejet immédiat de l'offre concernée.

## **XII. Ethique**

Le fournisseur s'engage à respecter les normes éthiques les plus élevées dans la fourniture des équipements, notamment en matière de conditions de travail et de respect de l'environnement. La transparence, l'intégrité et la responsabilité sont des valeurs essentielles dans le cadre de cet appel d'offres.